NOTRE MINISTÈRE DU ROYAUME

FEVRIER 1973 — "Mais nous, nous marcherons au nom de Jéhovah, notre Dieu, jusqu'à des temps indéfinis, oui, pour toujours." — Michée 4 : 5, NW. — FRANCE

Chers proclamateurs,

Exactement à la date du 1er janvier, deux membres du Béthel se sont installés dans le nouvel immeuble édifié par la Société à Louviers. Et dès le 4 janvier, nous avons commencé à y transférer une bonne partie de notre stock de publications, soit plus de quatre-vingt-dix tonnes. Les frères du service de l'expédition ont été très affairés, d'autant plus qu'un nouveau chargement de livres nous parvenait, en même temps, de l'imprimerie de Brooklyn. Inutile de préciser, toutefois, que nous nous en réjouissons, d'autant qu'il s'agit de l'arrivage du nouveau livre *Ecoutez le grand Enseignant*. Dès la mi-janvier, les frères nouvellement installés ont donc commencé l'expédition de ce nouveau livre dans toutes les congrégations. Et en février, ils seront heureux de pouvoir de nouveau honorer la totalité de vos commandes, mais dorénavant au départ de Louviers. Nous remercions Jéhovah d'avoir pourvu, grâce à son organisation, à ce local qui s'avérera certainement très utile en raison de l'accroissement.

Nous avons d'ailleurs appris que frère Knorr, de retour le 29 novembre d'un voyage en Europe et au Moyen-Orient au cours duquel il a visité quatorze filiales, a informé la famille du Béthel de Brooklyn de l'avancement des travaux de notre annexe de Louviers. Bien entendu, il a également donné des informations relatives aux autres filiales, dont voici quelques échos. Son premier arrêt a eu lieu en Israël, où il a eu l'occasion de parler à 312 personnes. Ensuite, à Chypre, il a pu s'adresser à 600 frères assemblés, il a visité quatre Salles du Royaume et a pris des dispositions pour une assemblée de langue grecque à Nicosie en 1973. Poursuivant son voyage, il a pu constater que le nouveau bâtiment de la filiale d'Italie donnait satisfaction; de nouvelles machines d'imprimerie ont été achetées pendant sa visite. Bien entendu, les frères de Rome ont présente à l'esprit l'assemblée internationale prévue dans cette ville en août prochain.

Frère Knorr s'est ensuite rendu en Allemagne, où l'on prévoit deux grands congrès en 1973: l'un à Düsseldorf, où le programme sera donné à la fois en anglais et en allemand, et un autre à Munich, où des dispositions seront prises afin que les frères grecs puissent également se réunir. Au Danemark, un beau stade a été retenu pour les frères danois et norvégiens. Nos frères de Suède iront en Finlande, et déjà 12 000 frères suédois ont pris des dispositions pour leur voyage afin d'assister à l'assemblée d'Helsinki. Notons en passant que l'imprimerie de Finlande va être agrandie et dotée d'un nouveau bâtiment. En Hollande, une assemblée internationale est prévue à Utrecht, et en Belgique il y aura quatre grandes assemblées: en portugais, en espagnol, en français et en flamand. Au terme de son voyage, frère Knorr a pu se rendre compte que nos frères des îles Britanniques étaient également très enthousiastes à propos des deux congrès qu'ils auront, l'un à Londres et l'autre à Edimbourg; enfin, une belle salle a été retenue pour une assemblée à Dublin, en Irlande. Nous ne croyons pas nécessaire de vous rappeler le congrès de Colombes, qui sera lui aussi un des grands rassemblements de cet été, si telle est la volonté de Jéhovah.

Dans les quatorze pays visités par frère Knorr, il y a eu un accroissement de 9909 proclamateurs par rapport au même mois de l'année précédente. On a également enregistré 54 814 abonnements, soit 19 627 de plus que l'an dernier. Partout, les frères sont enthousiastes pour les prochaines assemblées internationales et tous ont chargé frère Knorr de transmettre leur amour chaleureux et leurs salutations à leurs frères des autres parties de la terre.

Nous sommes heureux de pouvoir vous saluer à notre tour et de vous dire notre joie de servir à vos côtés, en nous montrant diligents jusqu'à la fin.

Vos frères
du BUREAU DE PARIS

Pouvez-vous répondre à l'appel?

1 En considérant attentivement la situation actuelle et l'accomplissement des prophéties bibliques, vous vous rendez compte que le temps qui reste au système actuel se fait très court. Vous en êtes conscient et de ce fait désireux de faire connaître le nom de Jéhovah et de donner à votre prochain l'occasion de prendre le chemin du salut. Dans notre pays un excellent travail a été accompli au cours de ces dernières années. Cependant, il reste encore de nombreux endroits où le besoin est très grand. Pouvez-vous vous organiser pour changer de territoire? Pouvez-vous répondre à l'appel et aller dans une région où le besoin est plus grand?

2 Cette invitation n'a pas pour objet d'encourager tous les témoins de Jéhovah sans exception à changer de territoire. Nous rappelons ce que nous avons dit à ce sujet dans **Notre ministère** de juillet 1971, page 3, paragraphe 5: "Nous exhortons surtout les frères qualifiés, mûrs et stables. Par contre nous n'encourageons pas les familles avec cinq ou six enfants en bas âge; ceux qui ont eux-mêmes besoin d'aide, les nouveaux baptisés; ceux dont le conjoint n'est pas dans la vérité et qui ne veut pas partir; les frères capables mais très utiles là où ils sont actuellement; ceux qui ont des enfants difficiles; ceux qui ont des dettes; ceux qui sont sans argent."

3 Au cours de l'année écoulée, de très bons résultats ont été obtenus, entre autres, grâce à des frères qui ont changé de territoire. Dans certains cas, de petites congrégations ont été fortifiées avec la venue d'aînés et de serviteurs ministériels, tandis que dans d'autres des petits groupes de proclamateurs ont pu être organisés en congrégations. Les proclamateurs qui se sont déplacés ont apporté leur contribution à l'accroissement du nombre de congrégations qui était de 664 au mois de janvier 1972 et qui est passé à 770 au mois de janvier 1973.

4 Quels sont les endroits où le besoin est très grand en proclamateurs?

(Suite p. 7, col. 2)

Ne cherchons pas d'excuses, mais montrons-nous diligents jusqu'à la fin

Vos réunions de service

SEMAINE DU 5 AU 11 FEVRIER

15 min: Cantique 53. Paroles d'ouverture, texte, commentaires et discussion sur le thème du mois qui se trouve au bas de la première page.

17 min: "Pouvez-vous répondre à l'appel?" — Discussion par questions et réponses et allocution. Après avoir discuté de ce sujet par questions et réponses, le frère qui préside cette partie fait une allocution de cinq bonnes minutes en mettant l'accent sur les mobiles qui devraient pousser ceux qui désirent aller là où le besoin est plus grand et sur les joies qu'ils en récolteront. Pour de plus amples détails voir "Notre ministère" 6/71, page 3, colonne 2, paragraphe 4; 7/71, page 3, paragraphe 3.

10 min: Discussion enthousiaste de la "Lettre du Bureau".

3 min: Rapport des comptes.

15 min: Paroles de clôture. Cette partie sera présidée par le surveillant aux études bibliques. Il veillera à mettre l'accent sur l'étude familiale. Il interrogera quelques chefs de famille et également quelques sœurs qui conduisent régulièrement une étude à leurs enfants bien que leurs maris ne soient pas croyants. Demandez-leur ce qu'ils étudient, à quel moment ils tiennent cette étude familiale, combien de temps ils y consacrent, comment ils la conduisent, etc. Encouragez tous les assistants à faire de même. Si certains ont un problème, ils devraient en faire part au surveillant aux études bibliques. Cantique 86.

12-18 FEVRIER

12 min: Cantique 91. Paroles d'ouverture, texte, commentaires et "Réponses à vos questions".

13 min: "Présentation de la bonne nouvelle" — Discussion par questions et réponses et démonstration de points appropriés.

10 min: "Préparation de la réunion de service" — Discussion entre deux frères, de préférence deux aînés. Au cours de la conversation, ils pourront mettre l'accent sur certains points en rapport avec la réunion de service, qui peuvent être très utiles aux membres de la congrégation.

10 min: "Pouvez-vous participer davantage à la prédication?" — Discussion par questions et réponses du supplément à partir du paragraphe 1 jusqu'au paragraphe [inclus] précédant l'intertitre "Tirez un enseignement de l'exemple des autres".

15 min: Paroles de clôture y compris les "Avis" qui concernent les proclamateurs et le rapport d'activité de la congrégation du mois de janvier. Mettez également l'accent sur le slogan qui se trouve au bas de la page 8 et relatif à l'importance de présenter l'abonnement de maison en maison. Cantique 93.

19-25 FEVRIER

10 min: Cantique 1. Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

15 min: Discussion par questions et réponses du supplément à partir de l'intertitre "Tirez un encouragement de l'exemple des autres" jusqu'au paragraphe [inclus] précédant l'intertitre "Les parents peuvent donner d'excellents encouragements".

15 min: "La vérité concernant le Royaume de Dieu" — A présenter sous forme d'allocution (voir BI 20/72, pp. 37-43).

20 min: Paroles de clôture. Cette partie sera présidée par le conducteur à l'étude du "Bulletin". Comment étudions-nous notre "Bulletin"? Il interroge quelques proclamateurs. Il met l'accent sur l'importance de comprendre l'étude, de voir comment certaines explications nous aident à avoir une meilleure compréhension des enseignements de la Bible et de faire une application pratique des idées à nous-mêmes. Cantique 12.

26 FEVRIER-4 MARS

La congrégation préparera son propre programme. Veuillez prévoir aussi l'examen des "Nouvelles théocratiques".

5-11 MARS

10 min: Cantique 15. Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

15 min: "Le gouvernement qui apportera la paix sur toute la terre" — Discussion avec l'auditoire et démonstrations. Saisissez-vous l'occasion de présenter le sermon de maison en maison? Obtenez-vous de bons résultats? Discutez des présentations que vous avez trouvées les plus efficaces et des moyens d'introduire le périodique "Réveillez-vous!". Incluez une ou deux démonstrations bien préparées, et montrez comment établir la liaison entre le thème et un article de "Réveillez-vous!".

20 min: "Pouvez-vous participer davantage à la prédication?" — Discussion par questions et réponses du supplément à partir de l'intertitre "Les parents peuvent donner d'excellents encouragements" jusqu'à la fin.

15 min: Paroles de clôture. Cette partie sera présidée par le surveillant au service du champ. Comment utilisons-nous nos périodiques? Interrogez quelques proclamateurs qui obtiennent de bons résultats dans le placement des périodiques. Comment font-ils pour obtenir de tels résultats? Pourquoi pensent-ils qu'il est bien de mettre l'accent sur le placement des périodiques? Dites à la congrégation combien de territoires ont été parcourus avec l'offre du périodique "Réveillez-vous!" durant les six mois écoulés et combien ne l'ont pas été. Parlez des dispositions prises pour le témoignage en groupe à l'aide du périodique. Cantique 3.

AVIS

* Les comptes des congrégations devraient être vérifiés le 1er mars ou dès que possible après cette date.

* Les 20% d'accroissement pour avril représentent 51 624 proclamateurs. Préparez dès maintenant vos étudiants suffisamment avancés à entreprendre le service du champ.

* Avez-vous passé votre commande supplémentaire pour les deux numéros spéciaux de "Réveillez-vous!"? Nous aimerions avoir vos commandes spéciales pour le 10 février au plus tard. Nous vous rappelons que le numéro du 8 avril pose cette question: "La paix mondiale annoncée sera-t-elle durable?". Quant au numéro du 22 avril, il traite le sujet: "L'homme moderne a-t-il besoin de Dieu?".

* Les congrégations sont priées d'envoyer leurs abonnements chaque semaine, afin de nous permettre de mieux servir les abonnés.

* Les pionniers ordinaires et les pionniers spéciaux sur la liste avant le 1er juillet 1972 pourront retirer gratuitement leur exemplaire personnel de l'**Annuaire** auprès du frère s'occupant des publications. S'ils en désirent des exemplaires supplémentaires, ils peuvent les obtenir à raison de 0fr.90 l'unité. La congrégation fera une demande de crédit correspondante, en précisant "Annuaires personnels" dans le premier cas et "Annuaires supplémentaires" dans le second cas. Ces mêmes pionniers pourront recevoir un exemplaire gratuit, à titre personnel, du livre **Ecoutez le grand Enseignant** et la congrégation fera une demande de crédit correspondante.

* Les congrégations sont invitées à utiliser une formule "Versement — Prière de créditer" pour demander à être créditées des livres remis gratuitement avec les abonnements. Veuillez préciser clairement qu'il s'agit de "livres remis gratuitement aux abonnés" ainsi que la quantité. La congrégation sera créditée de 2fr.70 par livre.

* Veuillez garder présent à l'esprit que tous les **renouvellements** d'abonnements s'entendent au plein tarif, soit 9 fr. par an. Il n'y a pas de tarif proclamateur ou pionnier pour les renouvellements. Pour tout **nouvel abonnement**, précisez s'il est obtenu par un proclamateur ou un pionnier. Dans tous les cas, spécifiez s'il s'agit d'un abonnement de six mois ou d'un an. S'il s'agit d'un abonnement pour plusieurs années, toute année supplémentaire est au plein tarif. Les abonnements enregistrés sur les fiches d'abonnements expirés sont à considérer comme de nouveaux abonnements. N'envoyez pas les doubles des bulletins d'abonnements à la Société; n'envoyez que les originaux, accompagnés d'une formule "Versement — Prière de créditer" (S-20-F) et du paiement exact couvrant les abonnements, et précisez le nom de la congrégation sur la formule S-20-F.

* Nouveaux prix de Bibles: Segond, n° 10, 21 fr.; n° 12, 17 fr.; n° 29, 20 fr.; n° 32, 50 fr.; n° 33, 41 fr.; n° 34, 72 fr.; n° 52, 36 fr.; Darby n° 169, 18 fr.; Bible en arabe, n° 1700, 32 fr.; Bible en polonais, n° 1971, 19 fr.

TEXTES POUR MARS

1 Ps. 37 : 25	21/71 - 8a
2 Luc 21 : 28	12/71 - 29-31
3 Esther 2 : 11	15/71 - 10, 11
4 Jér. 10 : 10, 12	11/71 - 12, 13
5 Rom. 12 : 12	13/71 - 21, 22
6 I Cor. 7 : 16	16/71 - 13
7 Ps. 19 : 15	14/71 - 3, 5a
8 I Jean 3 : 2	18/71 - 32, 33a
9 Eph. 4 : 25, 28	19/71 - 10-12a
10 II Pierre 1 : 10, 11	20/71 - 7, 8
11 Mat. 7 : 28, 29	22/71 - 12, 13
12 Héb. 9 : 14	23/71 - 16
13 Josué 24 : 15	6/72 - 5-7
14 Mat. 9 : 37, 38	12/71 - 32, 33
15 Ps. 28 : 7	14/71 - 13, 14
16 Esther 2 : 21, 22	15/71 - 15
17 Mal. 3 : 6	18/71 - 12-14a
18 Jér. 10 : 10, 12	11/71 - 14, 15
19 Mat. 5 : 28	14/71 - 10, 11a
20 II Tim. 3 : 16	8/72 - 1-5
21 I Cor. 10 : 13	13/71 - 24
22 I Jean 3 : 16	23/71 - 12, 13a
23 Es. 65 : 14	6/72 - 2, 3
24 Eph. 5 : 21, 22	16/71 - 13, 14a
25 Mat. 5 : 48	8/72 - 12-14
26 II Chron. 20 : 13	6/72 - 10, 11
27 Actes 20 : 18, 19	12/71 - 16, 17a
28 Ps. 78 : 4	6/72 - 13
29 II Rois 23 : 3	21/71 - 10, 11
30 Ps. 65 : 5	23/71 - 16-18b
31 Es. 52 : 7	12/71 - 12, 15

Pouvez-vous participer *davantage* à la prédication?

ETANT des serviteurs voués à Jéhovah Dieu, nous devrions considérer les gens du monde avec pitié et compassion. Notre Modèle, Jésus-Christ, a agi ainsi. En regardant les foules d'Israélites qui étaient "dépouillées et ballottées comme des brebis sans berger", "il en eut pitié". — Mat. 9 : 36.

De même, l'apôtre Paul éprouvait des sentiments bienveillants envers ses compagnons Israélites qui s'obstinaient dans l'incroyance. Il écrivit aux Romains en ces termes: "J'ai une grande affliction et une douleur continuelle dans mon cœur. Car je pourrais souhaiter que moi-même je fusse séparé comme le maudit d'avec le Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair." — Rom. 9 : 2, 3.

Vous souciez-vous autant que Paul des habitants de votre territoire? Etes-vous peiné de constater que la plupart d'entre eux, n'accordant aucune attention à la Parole de Dieu, compromettent leurs perspectives d'avenir et se font même du tort sur les plans physique, mental, émotionnel et spirituel? Vous sentez-vous poussé à faire tout votre possible pour les aider à obtenir une connaissance exacte de la vérité? Les besoins spirituels de vos semblables vous incitent-ils à rechercher les moyens de participer davantage à la prédication du Royaume?

Examinez votre situation

Leur profond amour pour Jéhovah et pour leurs semblables a incité de nombreux témoins à participer plus pleinement à la prédication du Royaume en entreprenant le service de pionnier ordinaire ou temporaire. Avez-vous déjà réfléchi personnellement à cette possibilité?

De nombreux serviteurs voués à Jéhovah Dieu aimeraient devenir pionniers. Mais leur situation ne leur permet pas de le faire. Bien sûr, Jéhovah Dieu n'exige pas que son peuple consacre tout son temps au service. Il est indispensable de prendre des moments de repos et de détente. Voilà pourquoi Jésus-Christ dit un jour à ses disciples: "Venez, vous-mêmes, à part, dans un endroit solitaire, et reposez-vous un peu." — Marc 6 : 31.

Cependant, il est bien d'examiner la façon dont nous employons notre temps et les possibilités d'élargir notre participation à la prédication du Royaume. Notre prière devrait être identique à celle de Moïse, qui a déclaré: "Apprends-nous donc à bien compter nos jours, afin que nous en retirions la sagesse du cœur." (Ps. 90 : 12, *Li*).

Chacun de nous devrait se poser les questions suivantes: La façon dont j'emploie mon temps témoigne-t-elle de ma conviction profonde de vivre dans la "dernière partie" des "derniers jours" et que je fais tous mes efforts pour toucher les personnes au cœur honnête avant qu'il soit trop tard (Michée 4 : 1, *NW*)? Dois-je modifier mon point de vue sur les biens matériels et me contenter d'un peu moins? Puis-je diminuer le nombre d'heures que je consacre au travail profane afin de participer davantage à la prédication de la bonne nouvelle, peut-être en tant que pionnier? Est-ce que je passe plus de temps qu'il n'est nécessaire à me distraire et à me détendre? Quelle partie de ce temps pourrais-je employer d'une façon plus profitable dans l'œuvre capitale consistant à prêcher le Royaume?

Après avoir examiné votre situation dans la prière, vous constaterez peut-être qu'avec quelques changements, il vous sera possible d'entreprendre le service de pionnier ordinaire ou, au moins, temporaire. Dans ce cas, *fixez-vous une date* pour commencer ce service et travaillez dans ce sens, en comptant sur Jéhovah pour bénir vos efforts.

Un frère d'Hawaii qui a été exhorté à agir ainsi par un surveillant itinérant écrit ce qui suit: "Je me demandais à quel moment je pourrais commencer le service de pionnier et quitter mon travail. Je savais que plus j'allais attendre, plus il me serait difficile de donner ma démission, vu la perspective de la majoration des primes et des salaires. J'ai décidé d'abandonner mon travail et de m'engager dans le service de pionnier le 1er octobre 1966. Cette date est arrivée si vite qu'avant d'avoir bien réalisé, j'étais dans le service de pionnier."

Tirez un encouragement de l'exemple des autres

Après avoir examiné vos possibilités de devenir pionnier, vous vous demandez peut-être s'il vous sera possible de poursuivre ce service. Dans ce cas, l'exemple d'autres témoins s'avérera utile et encourageant.

Réfléchissez au cas des pionniers fidèles depuis plusieurs années. Tout en écoutant ou en lisant leurs faits de prédication exposés dans l'*Annuaire* et le *Bulletin,* méditez sur les joies qu'ils ont connues et connaissent

encore. Examinez leur situation et pourquoi ils ont été en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes. Si vous connaissez des pionniers dont la situation est assez semblable à la vôtre, parlez-leur des conditions dans lesquelles ils ont commencé le service et de ce qui leur a permis de le poursuivre.

Le surveillant de circonscription sera également heureux de répondre à vos questions sur le service de pionnier. Sans aucun doute, il est qualifié pour vous répondre. Il sait par expérience ce qu'implique le service de pionnier. Il a également travaillé en compagnie de nombreux pionniers, y compris certains qui, vraisemblablement, émettaient des réserves identiques aux vôtres avant d'entreprendre ce service.

Qu'ils soient pionniers ou non, les aînés de votre congrégation peuvent vous aider. D'ordinaire, ce sont des hommes mariés qui élèvent des enfants et qui doivent ainsi équilibrer leurs responsabilités familiales avec celles de la congrégation, afin de prendre la tête avec zèle dans l'œuvre consistant à prêcher le Royaume et à faire des disciples. En discutant avec eux, vous constaterez probablement que la façon dont ils se sont organisés pour assumer leurs responsabilités peut vous aider à prendre des dispositions en vue du service de pionnier. De plus, les aînés sont qualifiés pour vous donner des suggestions tirées de leur expérience aux côtés d'autres pionniers ou même de leur propre expérience de pionnier temporaire. N'hésitez donc pas à leur parler de n'importe quel problème qui, selon vous, risquerait de vous empêcher d'effectuer convenablement le service de pionnier.

Quand des aînés et des serviteurs ministériels choisissent le service de pionnier

Il est évident que tous les aînés et les serviteurs ministériels ne peuvent être pionniers. Mais lorsque ceux qui sont en mesure de le faire entreprennent le service de pionnier ordinaire ou temporaire et collaborent ensemble, cela constitue pour tous les membres de la congrégation un encouragement supplémentaire à travailler vigoureusement dans la prédication du Royaume. C'est pourquoi les aînés et les serviteurs ministériels doivent prendre garde à ce que leurs paroles et leurs actes ne diminuent en rien l'importance de faire des efforts pour que l'œuvre de témoignage soit accomplie pendant la "dernière partie" des "derniers jours". Il est clair qu'ils ne pourront exhorter d'autres proclamateurs à participer davantage à l'œuvre consistant à prêcher le Royaume et à faire des disciples que si eux-mêmes emploient au mieux leurs possibilités.

Les résultats du bon exemple donné par les aînés et les serviteurs ministériels ressortent particulièrement de ce qui est arrivé ces dernières années dans une congrégation du Portugal. Les membres du comité étaient préoccupés de voir que peu de proclamateurs entreprenaient le service à plein temps. Même pendant les mois d'activité spéciale, peu de frères et sœurs remplissaient une demande de pionnier temporaire. Les membres du comité ont débattu ce sujet et ont décidé qu'il serait possible d'obtenir de meilleurs résultats en donnant eux-mêmes l'exemple. Ils ont donc pris ensemble le service de pionnier temporaire au cours du mois d'avril, bien qu'aucun d'entre eux ne disposât de quelques jours de vacances. Ils ont établi un emploi du temps de leurs soirées et de leurs week-ends, ce qui leur a permis d'atteindre le nombre d'heures requis, en dépit des difficultés provenant de l'interdiction au Portugal. L'année dernière, ils ont été réjouis de voir plusieurs proclamateurs suivre leur exemple et prendre le service de pionnier temporaire. Cette année, tous ceux qui sont nommés à une fonction au sein de leur congrégation ont pris le service de pionnier temporaire au cours du mois d'avril. La congrégation s'en est trouvée vraiment stimulée. Environ le quart des proclamateurs ont été incités à participer au service de pionnier temporaire.

De la même façon, quand tous ceux qui étaient nommés à une fonction au sein de la congrégation d'Ikot Eyo, au Nigéria, ont pris la tête dans le service de pionnier, quarante et un proclamateurs baptisés sur cinquante-neuf ont entrepris le service de pionnier temporaire.

Une explication au grand nombre de pionniers du Japon — un sur quatre proclamateurs — est le remarquable exemple des aînés, dont beaucoup sont pionniers. Un certain nombre de ces aînés, étant en mesure d'agir ainsi, ont renoncé à des métiers lucratifs en faveur du service de pionnier. Un aîné a quitté une place élevée dans la compagnie d'électricité Hitachi afin d'être libre de devenir pionnier. Le directeur d'un département de fabrication de voitures a abandonné son emploi bien rémunéré afin d'être pionnier. Un aîné de la congrégation de Kyoto Ukyo avait naguère reçu une forma-

tion aux Etats-Unis pour occuper une place élevée dans le service de l'architecture de son usine. Mais il a préféré devenir pionnier tout en travaillant à mi-temps.

Un aîné qui s'est engagé dans les rangs des des pionniers ordinaires à Hawaii rapporte ce qui suit:

"En tant que surveillant-président m'efforçant d'aider les autres à devenir pionniers, j'avais souvent l'occasion de méditer sur l'importance de prendre moi-même la tête dans le service de pionnier. Un examen attentif de mon budget m'a montré que cela était possible. Ma décision a ensuite été motivée par le désir d'aider davantage de proclamateurs à devenir pionniers et d'aider les gens à connaître la vérité. Je m'intéressais profondément à l'avenir de mes quatre enfants. J'étais grutier, emploi bien rémunéré. En juin 1967, j'ai décidé de quitter cet emploi et de me mettre aux côtés de ma femme dans le service de pionnier."

Ce père et sa famille ont-ils été bénis par Jéhovah depuis qu'ils ont entrepris le service de pionnier? Les résultats parlent d'eux-mêmes. Dans leur congrégation, environ un proclamateur sur sept est pionnier ordinaire ou spécial.

A propos des bénédictions familiales qu'il a reçues, ce frère fait la remarque suivante: "Mon plus jeune enfant terminera ses études en septembre et deviendra pionnier ordinaire à la rentrée scolaire. Nous aurons donc six pionniers dans notre famille, y compris notre fille aînée, qui est pionnier avec son mari dans une autre congrégation. Tous les membres de la famille mettent les intérêts du Royaume en premier lieu dans leur vie, ce qui leur sert de protection et leur procure des joies profondes.

Les parents peuvent donner d'excellents encouragements

Tout comme l'exemple des aînés et des serviteurs ministériels donne un élan tangible à la congrégation, ainsi l'exemple des parents qui emploient au mieux leurs possibilités d'annoncer la "bonne nouvelle" a un effet salutaire sur leurs enfants. Au foyer, lorsque l'accent est mis non sur les biens matériels mais sur les choses spirituelles, cela contribue dans une grande mesure à édifier chez les enfants le désir ardent de faire progresser les intérêts du Royaume.

Faisant un commentaire sur les résultats de la bonne attitude manifestée par les parents envers le service de pionnier, un aîné du Nigéria déclare ce qui suit: "Les parents développent un profond respect envers les pionniers, surtout les pionniers spéciaux et les surveillants de circonscription. Il en est résulté qu'un grand nombre de jeunes gens manifestent un respect semblable pour le service de pionnier, qu'ils en viennent à envisager comme l'œuvre la plus intéressante."

Dans ce même pays, un surveillant de circonscription rapporte un exemple typique des efforts déployés par une famille pour encourager parmi ses membres le service de pionnier: "Lors de l'assemblée de circonscription tenue à Itire, une jeune sœur de quinze ans a déclaré que ses parents considèrent son service de pionnier comme une partie des responsabilités familiales. Ils ont inclus son service dans leur organisation de l'emploi du temps des activités familiales." Si cette jeune sœur n'atteignait pas les objectifs du service de pionnier, elle considérerait cela comme un manquement aux devoirs de sa famille. "C'est pourquoi, dit-elle, je reçois toutes sortes d'encouragements à atteindre les objectifs de pionnier."

Aux Philippines, des efforts familiaux semblables ont été déployés. De nombreux parents de cette région, bien qu'ayant peu de ressources et souvent des familles nombreuses à entretenir, désirent que leurs enfants collaborent à la maison et fassent le service de pionnier plutôt que de les voir obtenir un travail profane à plein temps qui leur permettrait de mieux supporter les charges familiales. Une jeune sœur pionnier habitant à Quezon City écrit ce qui suit: "Je viens d'une famille de neuf enfants, toutefois mes parents préfèrent que je sois pionnier. Afin de les aider, j'effectue des travaux ménagers — laver et repasser le linge, préparer les repas et raccommoder les vêtements."

Dans le même pays, un mari et sa femme ont été pionniers spéciaux pendant plus de quinze ans tout en élevant une famille de neuf enfants. Toutes les familles ne peuvent en faire autant, mais celle-ci a trouvé qu'une bonne coopération familiale le lui permettait. Le père fait la remarque suivante: "Dès leur jeune âge, nous avons appris à nos enfants à travailler. Mon fils aîné pouvait s'occuper du terrain de notre ferme avec l'aide de ses sœurs. Nos filles ont appris à subvenir à leurs besoins en étant vendeuses au marché. Nous les avons également aidés à apprécier le service de pionnier, de sorte qu'aujourd'hui cinq de mes filles sont pionniers ordinaires et mon fils cadet est pionnier temporaire."

Ces parents voient donc les excellents ré-

sultats qu'ils ont obtenus non seulement dans leur famille, mais également dans leur activité consistant à prêcher et à faire des disciples. Ils ont été pour beaucoup dans la formation d'une nouvelle congrégation et dans les progrès de six autres. Ils ont aidé trente-cinq "brebis" à apprendre la vérité.

Parents, par vos paroles et votre exemple, encouragez-vous vos enfants à devenir pionniers? Jeunes gens, réagissez-vous favorablement et avec reconnaissance aux encouragements qui vous sont prodigués? Désirez-vous augmenter la joie de vos parents en vous efforçant d'entreprendre le service de pionnier? Votre amour pour Jéhovah et pour vos semblables est-il puissant au point de vous inciter à consacrer le plus de temps possible à la prédication du Royaume?

Profitez des occasions qui vous sont offertes

Ne tenez pas seulement compte de votre situation actuelle, mais considérez toujours la façon dont vous pourriez, dans l'avenir, étendre votre participation à la prédication du Royaume. Tant que votre situation est susceptible de changer, de ce côté-ci de la "grande tribulation", envisagez le service de pionnier comme un but possible. Alors, si les circonstances changent effectivement, vous libérant ainsi pour être pionnier ordinaire ou temporaire, votre esprit et votre cœur seront prêts à employer au mieux les occasions qui vous sont offertes. C'est exactement ainsi qu'ont agi de nombreux frères et sœurs.

Un frère du Portugal a eu la possibilité de vendre sa part d'associé dans une affaire pour devenir pionnier. Il profita de cette occasion et plaça son argent de différentes manières, ce qui lui procure un revenu régulier suffisant pour subvenir aux besoins de sa famille, aussi bien à ceux de ses deux enfants qu'à ceux de sa mère, et ainsi de participer au service de pionnier. Il n'a jamais regretté cette décision. Il écrit ce qui suit: "Lorsque j'étais un homme d'affaires, j'avais toujours beaucoup de travail. Maintenant que je suis pionnier, je suis encore plus occupé. Seulement, la différence, c'est que je suis maintenant indiscutablement beaucoup plus heureux et en meilleure santé. Lorsque je travaillais dans les affaires, je rentrais chez moi souvent complètement exténué mentalement, épuisé et irascible. Je vivais sur les nerfs et prenais des calmants. Maintenant que je suis pionnier, certains jours je reviens chez moi très fatigué sur le plan physique, mais vraiment heureux et satisfait sur le plan mental. Depuis que je suis pionnier, je n'ai plus jamais pris un seul calmant. Il est vrai que désormais notre train de vie est plus modeste, mais notre existence est bien plus riche qu'avant. Sur le plan spirituel, c'est bien simple, il n'y a aucune comparaison."

Même la fille de ce frère, âgée de douze ans, a remarqué cette différence. Elle déclare ce qui suit: "Auparavant, lorsque papa rentrait tard et fatigué du travail, nous pouvions à peine le voir. Il se contentait de manger et d'aller au lit sans nous dire grand-chose. Désormais, papa nous consacre plus de temps, ce que nous apprécions beaucoup. De plus, nous aimons l'étude biblique familiale que maintenant papa conduit régulièrement avec nous."

Comme dans bien d'autres régions du globe, nos frères et sœurs de Corée ont profité des occasions qui leur ont été offertes pour être pionniers ordinaires ou temporaires. Ce pays compte 1810 pionniers sur 14 754 proclamateurs de la "bonne nouvelle"; cela représente une moyenne d'un pionnier pour huit proclamateurs. Ils ne permettent pas aux hivers glaciaux de les décourager. Au contraire, c'est d'ordinaire au cours du mois particulièrement froid de janvier que l'on enregistre un maximum dans le nombre des pionniers temporaires. Pourquoi cela? La plupart des classes scolaires ne sont pas chauffées et les écoles doivent fermer leurs portes à cause du froid pénétrant, ce qui permet aux élèves et aux professeurs d'entreprendre le service de pionnier temporaire. Les maîtresses de maison qui bénéficient de l'aide apportée au foyer par leurs enfants plus âgés, ont également l'occasion d'étendre leur participation à l'activité de prédication en tant que pionniers temporaires.

Profitez-vous ainsi des occasions qui vous sont offertes? Si vous disposez de quelques jours de vacances en janvier ou en février, pouvez-vous vous organiser pour entreprendre le service de pionnier à ces moments-là? Si vous jouissez de congés scolaires, pourriez-vous aider votre mère à exécuter certains travaux domestiques et ainsi lui permettre de participer avec vous au service de pionnier temporaire?

Si, poussés par notre amour pour Jéhovah et nos semblables, nous veillons à étendre notre participation à la prédication du Royaume, nous sommes convaincus qu'un grand travail sera accompli pour aider les personnes au cœur honnête à prendre position pour le vrai culte.

Préparation de la réunion de service

1 En qualité de fidèles témoins de Jéhovah, nous désirons participer autant que possible à l'œuvre consistant à prêcher la bonne nouvelle du Royaume de Dieu et à faire des disciples de ceux qui réagissent favorablement à sa Parole. Nous désirons également que notre conduite de tous les jours témoigne des bons résultats obtenus par la mise en pratique des principes bibliques dans notre vie. Nos réunions de service hebdomadaires nous aident beaucoup à y parvenir.

2 Le surveillant-président est responsable de la réunion de service. Il devrait profondément s'intéresser à la rendre aussi édifiante et instructive que possible. Il peut exercer personnellement la surveillance de ces réunions chaque semaine, en attribuant les différentes participations et en offrant des suggestions sur la façon de les adapter aux besoins locaux, ou encore, il peut parfois partager cette responsabilité avec d'autres aînés. En tout cas, il lui incombe de s'assurer que les réunions de service sont correctement préparées et présentées à la congrégation.

3 Les participations à la réunion de service sont confiées aux aînés et aux serviteurs ministériels. Le surveillant-président ne doit pas toujours présenter les paroles de clôture; il peut parfois commencer la réunion ou diriger au milieu de celle-ci une discussion instructive fondée sur les Ecritures. Tous ceux qui ont reçu une participation devraient étudier attentivement, non seulement la manière de couvrir les matières, mais également celle de les enseigner.

4 La matière fournie par le *Ministère du Royaume* doit être examinée, mais si elle ne s'applique pas à la situation locale, elle peut être simplement mentionnée *très brièvement*, et les questions d'un intérêt local pourront être développées au profit de la congrégation. Dans de tels cas, des instructions appropriées seront données à celui qui s'occupe de cette participation. De cette façon, chaque partie de la réunion sera utile et instructive quelles que soient les conditions locales. Le collège des aînés peut estimer qu'une certaine situation demande qu'on s'en occupe, et au moment opportun il y sera prêté attention.

5 En accord avec ce qui a été déclaré récemment aux assemblées de district, vous constatez que *Notre ministère du Royaume* ne donne plus aucun thème aux réunions. Le thème qui, le cas échéant, sera souligné au cours de l'année, sera celui qui est tiré du texte annuel.

6 Lorsque le programme comporte des démonstrations ou des discussions, tous ceux qui ont une bonne réputation au sein de la congrégation, y compris les enfants, peuvent être invités à y prendre part. Si nous assistons à chaque réunion de service en pensant à donner, et non simplement à recevoir, les réunions seront enrichissantes aussi bien pour nous que pour nos frères.

Pouvez-vous répondre (Suite)

Malgré l'accroissement connu dans notre pays, il reste encore de nombreuses villes où il y a peu ou pas du tout de proclamateurs. Il y a entre autres: Gourin, Ploërmel, Josselin (Morbihan); Roscoff, Saint-Pol-de-Léon (Nord-Finistère); Loudéac (Côtes-du-Nord); Mayenne, Ernée (Mayenne); Vitré (Ille-et-Vilaine); Rambouillet (Yvelines); Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher); Buzançais, La Châtre (Indre); Les Herbiers, Chantonnay (Vendée); Ruffec (Charente); Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres); Bellac, Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne); Aubusson (Creuse); Mauriac, Saint-Flour, Aurillac (Cantal); Saint-Chély-d'Apcher (Lozère); etc.

5 Nous avons en France de nombreuses congrégations organisées qui ont besoin de l'aide d'aînés ou de serviteurs ministériels. En voici quelques-unes: Crozon, Concarneau (Sud-Finistère); Morlaix (Nord-Finistère); Lannion, Guingamp (Côtes-du-Nord); Auray, Pontivy (Morbihan); Châteaubriant (Loire-Atlantique); Thouars, Parthenay (Deux-Sèvres); Loudun (Vienne); Le Blanc, Argenton-sur-Creuse (Indre); Saint-Amand-Montrond (Cher); Chabanais (Charente); Cosne-sur-Loire (Nièvre); Cahors (Lot); etc.

6 Pouvez-vous répondre à cet appel? Nous savons que tous ne le pourront pas. Pour certains ce serait difficile et parfois peu sage d'envisager de se déplacer. Par contre, pour d'autres la chose est possible. Chacun de vous devrait examiner cette question importante dans la prière. Parlez-en éventuellement avec les aînés de la congrégation. Si vous décidez de servir dans un autre territoire où le besoin est plus grand, n'oubliez pas d'écrire au bureau en fournissant les renseignements dont parle le livre "Organisation", page 134, paragraphe 4. Demeurez confiant en Jéhovah sachant qu'il vous apportera l'aide et le soutien dont vous avez besoin. — Prov. 3 : 5, 6.

Envoi des rapports

L'article "Réponses à vos questions", page 8, donne quelques suggestions à l'ensemble des proclamateurs quant à la rédaction du rapport de leur activité. Nous nous adressons ici plus particulièrement aux surveillants-présidents et aux pionniers spéciaux concernant l'expédition de leurs rapports à la Société. Nous rappelons tout d'abord aux surveillants-présidents que l'enveloppe contenant le rapport de la congrégation, et éventuellement les rapports des pionniers ordinaires, doit porter la mention "RAPPORT" et ne rien contenir d'autre. Les pionniers spéciaux doivent également indiquer lisiblement "RAPPORT" sur leur enveloppe. Dans les deux cas, l'enveloppe doit être affranchie au plein tarif "Lettres". L'inobservation de ces points retarde considérablement le travail de compilation que doit effectuer la Société et nous vous remercions d'avance de votre collaboration étroite dans ce domaine.

Nous constatons avec plaisir que les surveillants-présidents se conforment correctement, dans l'ensemble, aux nouvelles dispositions pour la rédaction des rapports mensuels. Pour faciliter les choses, nous croyons bien faire de récapituler, ci-après, ces dispositions quant à la manière de remplir la formule S-1-F:

PROCLAMATEURS DE CONGREGATION: Indiquez le nombre total des différents proclamateurs de congrégation ayant remis un rapport, ainsi que le total de leur activité dans le champ.

PIONNIERS TEMPORAIRES: Indiquez le nombre total de pionniers temporaires pour le mois ainsi que le total de leur activité.

PIONNIERS ORDINAIRES: Indiquez le nombre total de pionniers ordinaires pour le mois ainsi que le total de leur activité; de plus, envoyez à la Société, en même temps que la formule S-1-F, leurs cartes roses de rapport (S-200-F), ce qui nous permet d'enregistrer, au bureau, leur activité sur le plan individuel.

(Voir le livre *Organisation*, pp. 137, 140.)

Présentation DE LA BONNE NOUVELLE

"Qui est là?"

1 En prédication, que répondez-vous si une personne vous demande de l'autre côté de la porte: "Qui est là?"

2 D'ordinaire, nous ignorons ce qui se passe derrière la porte. Il est donc primordial de rester aimable et plein d'égard en répondant. Il ne convient pas d'essayer d'établir des règles pour toutes les situations possibles. Les gens et les conditions varient énormément. Par exemple, les citadins de vastes agglomérations semblent souvent disposer de moins de temps et être moins patients que les habitants d'autres régions, qui réagissent plus favorablement et participent à la conversation.

3 En considérant la variété de situations et de gens que nous rencontrons, nous devrions varier nos présentations. Dans certains endroits, les proclamateurs pensent qu'il vaut mieux décliner clairement leur identité en donnant tout de suite leur nom et l'organisation à laquelle ils appartiennent. Dans d'autres régions, c'est le message et son but qu'il faut définir. Dans tous les cas, l'objectif recherché vise à surmonter la crainte ou les préjugés de la personne afin qu'elle n'hésite pas plus longtemps à ouvrir sa porte. Si cela échoue, voyez s'il est possible de rendre témoignage ou de laisser un imprimé, ne serait-ce qu'une feuille d'invitation ou un dépliant proposant l'étude biblique.

4 Dans les territoires où les gens manifestent de l'appréhension et répondent sèchement, vous pourriez vous présenter et ajouter: "Je suis témoin de Jéhovah. J'aimerais vous parler quelques instants." Si la porte s'ouvre, vous pouvez donner la présentation courante. Si la porte reste fermée, sans doute à cause des craintes de la personne, vous pourriez lui dire: "Je vous comprends. Les conditions actuelles sont mauvaises dans le monde entier et les gens ont des raisons d'avoir peur. Me permettez-vous de glisser ce dépliant sous votre porte, afin que vous le lisiez?" Certains proclamateurs proposent ensuite à la personne de se procurer auprès d'eux le livre décrit dans le dépliant, si elle le désire. Lorsque quelqu'un se présente et donne clairement le but de sa venue et que la porte reste fermée, on peut penser que la responsabilité de refuser d'écouter le message repose maintenant sur la personne.

5 Dans certains quartiers, les proclamateurs ont appris que la personne qui demande "Qui est là?" ne s'attend pas obligatoirement à ce que le proclamateur décline son nom et l'organisation à laquelle il appartient. Dans ce cas, ayant présent à l'esprit le thème courant, quelqu'un pourrait dire à peu près ceci: "Nous sommes engagés dans un service public. Les personnes au cœur honnête sont préoccupées des progrès de l'incroyance dans notre pays. Nous pensons posséder quelque chose qui pourra aider tous ceux qui souhaitent une amélioration. Je serais heureux de vous expliquer cela brièvement."

6 Un proclamateur capable rapporte qu'après avoir essayé plusieurs méthodes différentes dans un territoire composé en majeure partie d'immeubles, il a constaté que la façon la plus efficace de répondre consistait tout simplement à dire: "Monsieur (votre nom) aimerait vous voir." Si la personne demande des précisions sur votre identité, il faut alors les lui donner de façon distincte. Certains ont répondu: "J'appartiens à la Salle du Royaume locale de (donnez l'adresse)." Quelle que soit la réaction de la personne, ne manifestez pas votre déception ou votre désapprobation, mais faites plutôt preuve de compréhension. Nous devrions nous mettre à la place des gens qui, pour la plupart, se soucient de leur sécurité.

7 Il serait regrettable de permettre à des expériences malheureuses de diminuer notre bonheur dans l'activité de maison en maison. Nous sommes heureux que les gens ouvrent rapidement leur porte et écoutent nos paroles. Mais dans certains quartiers, où les gens sont plus prudents, nous devons considérer leur refus comme un obstacle à surmonter. Essayons différents moyens d'aborder les gens; parlons à d'autres proclamateurs et profitons de leurs idées.

8 Après avoir considéré ce problème à l'avance et en étant préparés, nous ne serons plus hésitants ni craintifs, mais nous saurons ce qui vaut le mieux dans notre territoire.

NOUVELLES THÉOCRATIQUES

*** Au Salvador, 129 personnes ont pris le baptême depuis le début de l'année de service; ce chiffre dépasse de 32 pour cent celui qui a été obtenu à la même époque de l'année dernière.**

*** Les 16 proclamateurs des îles Palaos ont pu voir 74 personnes assister à la projection des diapositives sur le thème "La proclamation de la bonne nouvelle sur toute la terre". A l'île de Saipan, alors qu'il n'y a que 19 proclamateurs, 37 personnes étaient présentes lors de cette projection. Les 7 proclamateurs de l'île de Yap ont vu une assistance de 47 personnes.**

*** L'assistance au discours du surveillant de circonscription laisse entrevoir d'excellentes possibilités d'accroissement: Saint-Girons (Ariège), 11 proclamateurs, 58 assistants; Nantes-Sud, 93 proclamateurs, 240 assistants; Quimper, 58 proclamateurs, 150 assistants; Rueil-Malmaison, 84 proclamateurs, 171 assistants; Le Mans-Nord, 72 proclamateurs, 156 assistants.**

*** Une congrégation pour les déficients auditifs vient d'être organisée dans la ville de Vincennes.**

Réponses à vos questions

* Que pouvons-nous faire individuellement pour que le rapport de service mensuel soit achevé et envoyé à temps à la Société?

Dès la fin du mois, il est important de rapporter notre activité passée dans le ministère du champ. Cela permet aux aînés de la congrégation de voir comment les frères s'organisent, et de leur apporter l'aide nécessaire. Il est alors possible d'envoyer un rapport exact à la Société et de publier dans **Notre ministère du Royaume** un rapport significatif de l'activité passée dans le ministère du champ dans le pays. C'est ainsi que l'"Annuaire" peut faire connaître le rapport global obtenu. Ces rapports nous encouragent; c'est pourquoi nous désirons tous coopérer et les remplir convenablement. Mais comment y arriverons-nous?

Après avoir consacré une journée agréable au ministère du champ, il convient d'inscrire notre activité sur une fiche de rapport, afin de ne rien oublier. Ensuite, dès la fin du mois, les proclamateurs et les pionniers temporaires additionneront les chiffres obtenus et ne remettront qu'un seul rapport mensuel à la congrégation. Les pionniers ordinaires doivent remettre leur carte de rapport mensuel au surveillant au service du champ. Les proclamateurs et pionniers devraient remettre les rapports d'étude biblique en même temps que leur rapport de service.

Le surveillant au service du champ totalisera ensuite les rapports et donnera la carte de Rapport de congrégation au surveillant-président, qui la signera et l'enverra aussitôt. Il n'est pas obligé d'attendre le sixième jour du mois, qui est la date limite, à moins d'un impératif absolu, mais il peut envoyer le rapport dès que celui-ci est prêt.

Avant de le faire, le surveillant-président doit vérifier si l'activité totale des proclamateurs de la congrégation, des pionniers ordinaires et temporaires est bien indiquée et que les cartes de rapport des pionniers ordinaires sont envoyées avec le Rapport de congrégation. **Important:** Voir l'article figurant en page 7, col. 3.

Ne manquez pas de proposer l'abonnement dans l'activité de maison en maison